Association Nationale des Malades du Cancer de la Prostate

Secrétariat : 12, rue de Partarrieu – 33124 AUROS

Chers Camarades.

A l'initiative d'Annick, l'épouse de l'un de nos membres, nous avons mis en ligne sur le site mesopinions.com (rubrique « santé ») une pétition de l'ANAMACaP ayant pour titre : **Donner l'information** à tous sur le risque du cancer de la prostate.

En effet, Annick est indignée et révoltée, comme beaucoup d'entre nous, par la non information du risque de cancer de la prostate par son médecin généraliste et par les Hautes Instances de Santé Publique. Elle considère qu'avec cette absence d'information, « il y a un risque de retard de diagnostic et donc un risque de perte de chance que ce cancer soit moins "grave" » (cf. extrait ci-dessous)

Il existe depuis quelques années une polémique à propos du dépistage du cancer de la prostate. Cette polémique divise l'opinion en deux partis : les pro-dépistage et les détracteurs de ce dépistage. Des études scientifiques paraissent fréquemment pour appuyer ou désavouer l'intérêt du dépistage du cancer de la prostate.

<u>La position de l'ANAMACAP est de dénoncer l'amalgame fait entre le droit au dépistage et les effets</u> secondaires non pas du dépistage mais de mauvaises pratiques induites par ce dépistage (sur-traitement).

- -
- Il existe actuellement un dépistage « anarchique » qui détecte beaucoup de néoplasies (foyers microscopiques de prolifération cellulaire associés au vieillissement de la prostate). Dans 70% des cas, ces néoplasies n'ont pas les deux critères biologiques qui définissent un cancer (prolifération de cellules + capacité de disséminer dans l'organisme sous forme de métastases) mais elles sont indument qualifiées de cancers, avec toute sa charge d'angoisse, par nos médecins.
- Cette confusion est la cause d'un surtraitement (effets secondaires supérieurs aux bénéfices du traitement) à des hommes qui ne devraient pas relever de traitements mutilants ou à risque pour une tumeur indolente (très peu agressive, localisée, stade débutant, qui n'évoluera pas ou très lentement et qui peut même disparaître).
- Ce surtraitement provoque des complications injustifiées, parfois mortelles (opératoires, accidents de la radiothérapie...) et des invalidités inutiles (impuissance et/ou incontinence etc...)
- Et surtout parce qu'inorganisé, le dépistage pratiqué aujourd'hui détecte trop peu de vrais cancers de la prostate au stade métastatique et donc non curables parce que non dépistés à temps

Chaque homme doit avoir le choix de prendre lui-même la décision de se faire dépister ou pas. Pour cela, il doit au préalable avoir reçu l'information claire et objective sur le risque particulier qu'il encourt avec cette maladie et ses éventuels traitements. Cette information doit être délivrée à tous, c'est le droit de tout un chacun.

Nous appelons toute personne sensible à cette cause, à se mobiliser pour signer cette pétition en ligne en cliquant sur le lien ci-après :

http://www.mesopinions.com/petition/sante/donner-information-risque-cancer-prostate/9392

N'hésitez pas à transférer cette pétition à l'ensemble de votre carnet d'adresses et via vos réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

Plus nous serons nombreux, plus ce droit à l'information sera entendu par les pouvoirs publics et les hautes autorités de santé que nous allons rencontrer.

Bien à vous.

Le Président - Roland MUNTZ

Voici un extrait de courrier d'Annick du 06/07/2012 :

« Je vais essayer de "résumer" notre situation : mon conjoint né en 1944 a confié la surveillance de sa santé depuis plus de 12 ans à un médecin généraliste de notre commune. Très sportif (foot-course-vélo) il l'a également sollicité pour un suivi sportif. Sa surveillance médicale personnelle et sportive était ainsi régulière : une consultation minimum annuelle dans le cadre du suivi sportif et à chaque fois que nécessaire dans le cadre des "incidents" qui accompagnent chacun d'entre nous au cours de sa vie.

Les années ont ainsi passé. La confiance était entière.

Au cours d'un diner où était présent une personne à qui l'on venait de diagnostiquer un cancer de la prostate (et qui osait en parler!) et qui donnait son sentiment à mon conjoint, celui-ci a repondu " pour moi pas de risque, le médecin me l'aurait dit"...

Personnellement je trouvais un peu anormal qu'à 65 ans, il n'ait jamais bénéficié de bilan complet et lui ai donc conseillé de demander un bilan non pas pour diagnostiquer un problème mais simplement savoir où il en était par rapport à un état général. Il n'y avait pas de symptôme particulier. C'est donc dans ces conditions que lors d'une consultation de suivi sportif en septembre 2009, il a demandé à bénéficier d'un bilan!

Au vu des résultats et des différentes "étapes" du diagnostic, le ciel nous est tombé sur la tête chaque fois un peu plus :

SEPTEMBRE 2009 - PSA: 31.39

OCTOBRE 2009 - Résultats des biopsies prostatiques : "toutes les biopsies aussi bien à droite qu'à gauche sont positives ..."

JANVIER 2010 - Prostatectomie radicale : "adénocarcinome prostatique bilatéral envahissant la totalité de la glande de score 7 de gleason (4+3), avec nette prédominance de grade 4...",

Traité par double hormonothérapie (casodex et décapepsyl) le psa aujourd'hui est toujours stabilisé à 0.003- pour combien de temps ?

De la prostatectomie il en est résulté bien entendu une impuissance sexuelle et une incontinence sévère pour laquelle il a pu bénéficier en décembre d'un implant sphinctérien...

De cette situation il ressort un sentiment insoutenable de "trahison" de la part de ce médecin qui détenait le savoir (pour nous les maladies de la prostate étaient pour les gens très âgés !!!!) : Pourquoi ne nous a t'il pas averti du risque spécifique qui représente la troisième cause de décès par tumeur chez l'homme ? Pourquoi ne nous a t il pas parlé de la recommandation de l'association française d'urologie ? Pourquoi a t'il seul décidé que mon conjoint n'était pas à risque sans jamais avoir posé la question de savoir s'il y avait un facteur héréditaire ou non (cela aurait suffit à nous alerter et mon conjoint aurait alors demandé le test de psa) - pourquoi n'a t il pas pris en compte les risques professionnels (emploi dans l'imprimerie au milieu des vapeurs de solvant et d'encre)- pourquoi m'a t il dit lorsque je l'ai rencontré "de toutes façons, pour moimême, je ne ferais pas ce test ?" Où est son intégrité ?

Tout aurait pu être différent- Nous sommes persuadés qu'avec cette absence d'information, il y a retard de diagnostic et donc perte de chance que ce cancer soit moins "grave"-

La situation est ainsi établie - rien ne changera le cours de la situation médicale personnelle de mon conjoint mais si nous pouvions arriver à ce que chaque homme soit averti (et non pas inquiété) de ce risque pour qu'il puisse ensuite décider de ce qu'il fait de cette information, ce serait un grand pas vers l'égalité des chances lorsque l'on est atteint de ce fléau, libre à chacun d'opter pour un dépistage ou non mais que ce choix là soit donné au patient pour qu'il ne se retrouve pas devant une telle situation avec une seule obsession "si j'avais su..."

Cordialement

Annick »